

Charte de l'emprunteur

La circonscription de Lille 1-Marcq met à votre disposition du matériel scientifique pour mener à bien vos projets pédagogiques.

L'ensemble du matériel est visible sur le site de la circonscription <https://ienlille1marcqenbaroeul.etab.ac-lille.fr/prest-de-materiel/crst/>

Le prêt est gratuit. Toutefois, afin d'optimiser ce système d'emprunt et de ne pas pénaliser l'emprunteur suivant, nous vous invitons à respecter les points suivants :

- 1) Je réserve le matériel auprès de l'animatrice science : par téléphone ou par courriel (à julie.rabat@ac-lille.fr) .
- 2) Je respecte les dates de sortie et de retour du matériel fixées lors de la réservation.
- 3) Je range convenablement le matériel dans la mallette.
- 4) Je remplace tout consommable utilisé (pile...).
- 5) Je signale tout matériel détérioré ou défectueux afin de permettre son remplacement.

Je, soussigné(e)
de l'école
déclare avoir emprunté le matériel suivant :

.....
.....

Période d'emprunt souhaitée : du .../.../... au .../.../...

Le .../.../...

Signature :